

Opération **CONFUSION SEXUELLE** sur la commune d' **AMBONNAY** CAMPAGNE 2025

Le 18 février 2025

Depuis 1996 notre Terroir d'Ambonnay est engagé dans une lutte collective contre les vers de la grappe par la technique de la confusion sexuelle.

La protection s'est montrée d'une grande efficacité, si bien que nombre d'entre nous ne connaissent plus, voire pas du tout les problèmes que peuvent provoquer les vers de la grappe.

Chaque année de nouveaux terroirs entrent dans cette démarche en Champagne mais également de façon plus générale en France, démontrant bien de son intérêt et de sa pertinence.

Cependant pour que cette technique soit pleinement efficace, elle suppose un engagement continu et le plus important possible. C'est pourquoi pour assurer l'efficacité et la pérennité de cette démarche, nous espérons vous voir toujours plus nombreux y adhérer et à participer à sa pose.

Pour cette 29^{ème} année de pose sur le terroir d'Ambonnay, la section locale poursuit la gestion de cette opération collective.

Le jour de pose sera le : **Mercredi 09 avril 2025**

Afin d'organiser la pose et les commandes, nous vous demandons de remplir ce document et de nous le **renvoyer avant le 14 mars 2025.**

Sans réponse de votre part, nous considérerons que cela vaut accord sur la base de votre surface totale avec le fournisseur habituel.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

La Section Locale d'Ambonnay SGV.

RAPPELS :

1- Le référentiel Viticulture Durable en Champagne incite à la pratique de la confusion sexuelle (point 24 écart critique), l'adhésion à notre démarche est alors indispensable.

2- Les anciens diffuseurs doivent être retirés et retournés auprès de votre distributeur habituel. Celui-ci doit vous fournir un bon de remise de EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires) nécessaire à la certification Viticulture Durable en Champagne.

A retourner par courrier ou courriel pour le 14 mars 2025 à : Section locale d'Ambonnay Vincent Desaint-Martin 27, Bld des bermonts 51150 AMBONNAY E-mail : sectionlocaleambonnay@gmail.com	Nom : Prénom : Société représentée : Adresse complète : Tél. : E-mail :
---	---

- ☐ J'adhère en 2025 à l'opération de lutte collective par confusion sexuelle (Rak[®] 1+2) mise en place sur la commune d'Ambonnay sur la surface suivante :
- ☐ Je participe à la pose des raks le 09 avril 2025. Nombre de personnes :

	Surface (ex : 1ha51a78ca→ 151,78)	Exploitant concerné (Nom et Commune)
Surface concernée en 2024		
- arrachage (fin 202 à début 2025)	-	
+ surface non comptabilisée en 2024 (plantation 1 ^{ère} feuille avec fil lieur)	+	
- mutations vers un autre exploitant	-	
+ mutations en provenance d'un autre exploitant	+	
Surface concernée en 2025	=	

Dans la mesure du possible, je souhaite travailler avec le fournisseur suivant :

- ☐ COMPAS
 ☐ CSGV
 ☐ COHESIS
 ☐ STAHL
 ☐ TRUCHON...
☐ Je n'ai pas de préférence pour le choix du fournisseur de diffuseurs.

☐ Je ne souhaite pas adhérer à l'opération de confusion sexuelle 2025 sur la commune d'Ambonnay pour les raisons suivantes :

Fait à : le

Signature :

La section locale d'Ambonnay vous convie à la séance de pose des diffuseurs.
Rendez-vous au terrain de foot d'Ambonnay.

Le Mercredi 09 avril 2025 à 7h30

Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, n'oubliez pas :

- De nous répondre dans les délais indiqués
- De vous munir d'un seau ou panier à vendange et de gants en nitrile ou néoprène
- De retirer les anciens diffuseurs